
**POUR UN SERVICE PUBLIC
FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Paris, le 12 décembre 2012

Communiqué de Presse

La Convergence Nationale Rail

reçue en audience au

Ministère des Transports



A sa demande, la CNR a été reçue mardi 11 décembre 2012 au Ministère des Transports.

Après avoir rappelé la genèse de l'association, qui se renforce régulièrement après un an d'existence, la délégation de la CNT, composée de collectifs, de comités, de syndicats, d'élus a remis au cabinet du Ministre une **pétition nationale forte de près de 8000 signatures collectées en 3 mois auprès des usagers et utilisateurs du rail**. Cette pétition complétée par le **dépôt d'un mémorandum**, témoigne et démontre la dégradation progressive de la qualité de service constatée au quotidien et ses conséquences fâcheuses pour les usagers. Ce qu'indiquent d'ailleurs les dernières « enquêtes satisfaction » et ce malgré le professionnalisme et l'investissement relevés des cheminots de la SNCF.

Tout à tous, au cours de 2 heures d'échanges, les représentants de la CNR ont exposé, exemples à l'appui, l'état dans lequel se trouve le Service Public SNCF sur le territoire. Trains et arrêts supprimés, correspondances désorganisées, trains en panne, retards fréquents, infrastructures dégradées, tarification opaque, activité Fret démantelée, autant d'éléments qui ont été mis en exergue par les différentes interventions.

Parmi l'ensemble de ses propositions pour redonner des couleurs au Service Public SNCF, **la CNR a particulièrement insisté sur la nécessité d'arrêter la casse organisée de l'activité de transport de marchandises en relayant la demande des syndicats de cheminots d'un moratoire, la détérioration progressive des Trains d'Equilibre du Territoire (TET/Corail ...), son opposition à l'ouverture à la concurrence des TER, l'urgence de désendetter le système ferroviaire, son incompréhension et son désaccord quant au lancement par la SNCF de relations par autocars (ID BUS) et d'un TGV « low-cost »...**

En un mot, et au-delà d'un certain nombre d'annonces, la délégation de la CNR a déploré que le **« CHANGEMENT » n'ait pas encore atteint la gestion de la SNCF !**

Les représentants du Ministre ont demandé du temps pour faire bouger les choses en rappelant que le Ministre a lancé le chantier de la réforme du système ferroviaire.

Ils ont par ailleurs, et pour cause, partagé globalement les appréciations portées par la CNR au sujet de la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'activité Fret. L'état d'exploitation des trains TET (340 trains par jour...) les soucie également. A ce titre, **les membres du cabinet ministériel ont indiqué que la Convention entre l'Etat et la SNCF sera reconduite à la fin de l'année.**

Quant à l'ouverture à la concurrence des TER, la position du gouvernement étant de dire que ce n'est pas un préalable et que la France n'a pas la volonté de devancer l'appel fixé pour 2019 par l'Union Européenne.

Nombre de questions ont donc été évoquées dans cette première rencontre et des dossiers plus spécifiques à certains territoires ont été remis au cabinet du Ministre.

La CNR reviendra samedi 15 décembre sur cette initiative dans le cadre de la tenue de son Conseil d'Administration.